

Subvention associative : l'État impose le contrat d'engagement républicain

Actualité législative publié le 09/09/2021, vu 689 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](#)

Malgré une opposition quasi unanime du monde associatif et de ses spécialistes, le contrat d'engagement républicain prévu par la loi confortant le respect des principes de la République a été définitivement adopté.

L'article 12 de cette loi « séparatisme », comme on l'a surnommée, insère au sein de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, un article 10-1 prévoyant que toute association ou fondation sollicitant l'octroi d'une subvention publique doit souscrire un contrat d'engagement républicain.

Son contenu est défini dans ses grandes lignes comme l'obligation « de respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine, ainsi que les symboles de la République, de ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République et, enfin, celle de s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

Source : [associationmodeemploi.fr](#)

Pour plus d'infos : [Quelles sont les obligations d'une association subventionnée ?](#)

Voir aussi le guide : [Obtenir une subvention publique](#)

Articles sur le même sujet :

- [Guide pratique de l'association](#)
- [Obtenir une subvention publique](#)
- [Recevoir des dons](#)
- [Organiser une loterie associative](#)
- [Organiser une buvette](#)
- [Rémunérer un dirigeant d'association](#)
- [Rembourser les frais d'un bénévole](#)
- [Réussir la création d'une association](#)
- [Réussir l'assemblée générale de son association](#)

- [Comment différencier une subvention d'un marché public ?](#)
- [Toutes les associations ont-elles droit à subvention ?](#)
- [Comment obtenir une subvention pour son association ?](#)
- [Demande de subvention : réaliser un budget prévisionnel](#)

- Comment réaliser une lettre de demande de subvention ?
- Une association peut-elle se voir refuser une subvention ?
- De quels subventions et financements les associations sportives peuvent-elles bénéficier ?
- Les associations sont-elles soumises au Code des marchés publics ?